



L'Agefi
1002 Lausanne
021/ 331 41 41
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 9'460
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 229.7
N° d'abonnement: 229007
Page: 12
Surface: 5'515 mm²

La Foncière précise

Le fonds de placement immobilier La Foncière va augmenter son capital (*L'Agefi du 22 janvier*) par le biais d'une émission de nouvelles parts, a annoncé hier la Banque cantonale de Genève (BCGE), qui agira en tant que banque dépositaire. L'augmentation de capital porte sur 75 millions de francs. Investissements Fonciers, qui dirige le fonds de placement La Foncière, va procéder du 10 au 20 mars à cette augmentation de capital. Cette opération aura lieu avec droits préférentiels de souscription.

Le fonds immobilier veut augmenter sa voilure afin «d'accompagner le financement des nombreux projets de construction en cours». Cela permettra de réduire dans un premier temps les engagements hypothécaires. Dans un deuxième temps, cela permettra de nouvelles acquisitions. Le prix de souscription des nouvelles parts, dont le négoce débutera le 10 mars, s'établit à 694 francs. Il se compose de la valeur nette d'inventaire du dernier bouclage annuel.